

## **Explication de vote du Groupe Nouvel Elan Compte Administratif 2009**

Monsieur le Maire ,

Nous devons aujourd'hui nous prononcer sur le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2009 .

Bien plus que la présentation du budget qui n'est qu' un indicateur de prévisions budgétaires, il s'agit en fait de juger la gestion communale du Maire et de sa majorité. au vu des dépenses et des recettes , tant en fonctionnement qu'en investissement pour une année donnée .

Qu'en est-il ?

L'année 2009 a été marquée par une augmentation sans précédent des taux d'imposition communaux de 15,4%, qui, cumulée à l'augmentation naturelle des bases a eu pour effet une augmentation d'environ 20% de l'imposition des ménages.

Cette augmentation nous a été présentée en son temps par le Maire et son équipe comme relevant d'une nécessité, en raison : d'une part, des coûts de fonctionnement et ,d'autre part, de l'endettement de la commune, supposés disproportionnés par rapport à sa taille .

Ainsi grâce à cette augmentation votée en 2009 les ratios des recettes de fonctionnement sont passées de 1227 € à 1302 € par habitant . Etait-ce nécessaire ?

Non car en 2009, les dépenses réelles de fonctionnement par habitant ne se sont élevées qu'à 1143 €.

Il n'y avait donc pas nécessité de recourir à l'impôt sauf peut-être à vouloir se dégager des marges de manœuvres importantes pour la réalisation d'investissements .

Or lorsque l'on examine là aussi les ratios des dépenses d'investissement on constate que les dépenses d'investissement de la commune sont passées de 566 € par habitant en 2007 (dernière année de gestion du mandat précédent) à 303 € par habitant en 2008 et à 146 € par habitant en 2009 sous votre mandature.

Par rapport aux investissements prévus au budget 2009 , plus de la moitié reste à réaliser et plus de 26 % des crédits inscrits au budget ont été annulés .

A ce stade il ne s'agit plus de prévisions budgétaires réalistes et sincères mais de véritables chimères !

Et ce n'est pas en continuant de reprendre à votre compte dans le journal communal les travaux entrepris par la Communauté de Communes : Centre Aquatique, nouvelles zones d'activités qui ne relèvent pas de votre compétence , ou travaux financés par d'autres-telles les voiries Grouteau-Choiselier- que vous et votre équipe réussiraient à tromper les dourdannais .

Cette situation pourrait sembler grotesque si elle ne devait pas immanquablement se révéler dramatique pour le devenir de la commune: il s'agit non seulement aujourd'hui de l'absence de tout projet structurant mais même de l'entretien courant de la commune qui n'est plus assuré. Il n'est qu'à constater l'état de la voirie laissée à l'abandon !

**C'est pourquoi nous voterons contre l'adoption du compte administratif 2009.**

Nous demandons l'inscription de cette explication de vote au compte rendu du présent conseil